

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 1^{ER} JUIN 2017

N° 2017-06-05

L'an deux mille dix-sept, le premier juin à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze mai deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 17
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 19 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 28
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**15 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Roger DIDIER à Gérard TENOUX, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Pierre COMBES, Myriam HUGUES

Invité présent

Laurent HARO

Invitée excusée

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 15 heures.
Monsieur Valery LIOTAUD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Conférence schéma négawatt – Partenariat avec le CEDER / Foire Naturellement ! 2017

La Présidente expose :

La foire éco-biologique Naturellement ! réunit depuis 26 ans à Nyons, installateurs, artisans, associations, visiteurs autour de l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, l'habitat sain, l'assainissement écologique, les transports alternatifs, l'hygiène et le bien-être, l'artisanat, la solidarité internationale, nationale et locale et la presse spécialisée en environnement.

Organisée par le CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables), elle accueille une centaine d'exposants et environ 10 000 visiteurs sur 2 jours.

Chaque année, cet éco village temporaire propose un programme d'animations et de conférences sur des thématiques variées et originales.

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales a tenu un stand sur les centrales villageoises photovoltaïques lors de cette manifestation.

Le 21 mai 2017, une conférence sur le schéma Nega Watt 2017-2050 a été proposée par Noémie Zambeaux. Le scénario négaWatt 2017-2050 vise à s'approcher autant que possible d'une couverture intégrale des besoins par les énergies renouvelables à l'horizon 2050 dans les trois grandes catégories d'usage que sont la chaleur, la mobilité et l'électricité spécifique.

La convention cadre de partenariat signée entre le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le CEDER en faveur de la transition énergétique précise comme objectif partagé la promotion de la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

A ce titre, la Présidente propose de prendre en charge des frais de déplacement de l'intervenante, ambassadrice de l'association NegaWatt à hauteur de 200 € maximum.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge les frais de l'intervenante à hauteur de 200 € maximum.
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ